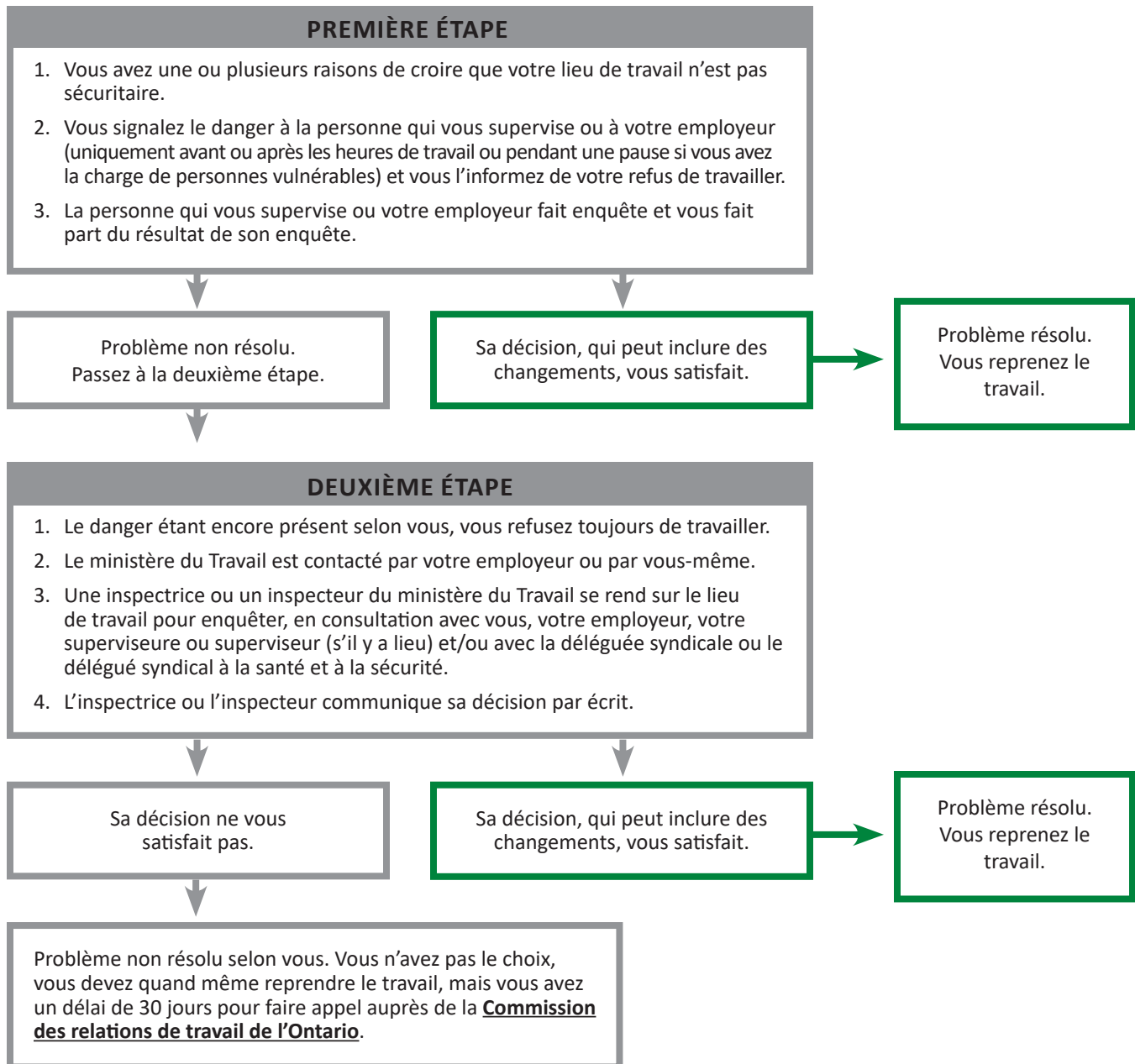


# Refus de travailler — LES ÉTAPES CLÉS

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles vous pourriez refuser de travailler, et qui sont liées à la COVID-19. Pour connaître certaines d'entre elles, et pour vous aider à décider si vous voulez exercer votre droit, consultez le document **Refus de travailler et COVID-19 — Liste de vérification**.

- Si vous décidez de refuser de travailler, il est extrêmement important de contacter **votre unité locale** afin qu'elle vous accompagne et vous conseille.
- Si vous jugez que la situation ne mérite pas un refus de travailler, mais que votre employeur devrait rectifier la situation, vous pouvez porter plainte au **ministère du Travail**.



Pour plus d'information sur le refus de travailler, n'hésitez pas à contacter **votre unité locale**.